

M. Cantley informe le Comité qu'il a obtenu des renseignements du ministère des Affaires extérieures, de l'ambassade britannique de Washington, en réponse à un télégramme envoyé par M. Cornell concernant les règlements relatifs à l'entrée en douane du charbon canadien aux Etats-Unis pour l'approvisionnement des navires, etc.

Débat. (Voir les télégrammes au compte rendu des témoignages).

M. Armstrong propose, avec l'appui de M. Flemming, que le Président télégraphie au premier ministre de l'Alberta lui demandant de répondre au précédent télégramme du Comité, vu que le Comité est sur le point de présenter son rapport à la Chambre.

La proposition est adoptée.

Le Président informe le Comité qu'il a reçu du sous-ministre des Mines un mémoire en réponse aux questions posées par le Comité le 21 mai. La lettre accompagnant ce mémoire s'énonce comme suit:—

OTTAWA, 11 juin 1926.

Suivant la demande de votre Comité, je vous envoie une série de mémoires se rapportant aux questions qui m'ont été posées lorsque j'ai comparu devant votre Comité le 21 mai.

Ces mémoires traitent des sujets suivants. (Voir l'addenda ci-joint).

J'espère que ces mémoires répondront aux questions posées par le Comité.

Votre tout dévoué,

CHARLES CAMSELL,
Sous-ministre.

Le Dr Camsell est rappelé et interrogé de nouveau au sujet des mémoires qu'il présente et de la houille semi-anthracite de la Colombie-Anglaise.

M. Jelliff, M.P., et M. Coote, M.P., reçoivent la permission d'entretenir le Comité sur la qualité des houilles de certains charbonnages albertains.

Sur motion de M. Armstrong, il est résolu que M. Jelliff et M. Coote soient interrogés comme témoins.

M. Hotchkiss est rappelé et interrogé au sujet du charbon canadien exporté aux Etats-Unis pour l'approvisionnement des navires et à propos de la houille ménagère et des cokeries.

Le Comité s'ajourne pour se réunir plus tard sur convocation du Président.

V. CLOUTIER,
Greffier du Comité.

SALLE DE COMITÉ No 436,

LUNDI 21 juin 1926.

Le Comité spécial chargé de s'enquérir des richesses houillères du Canada et des questions connexes se réunit à 8 heures 30 du soir sous la présidence de M. Lapierre, président.